

ANALYSE DES EXHIBITS.

Exhibits.	Date.	Sujet.
I16	12 août '85.	LETTRE de Larkin, Connolly et Cie au secrétaire de la Commission du havre l'informant qu'ils acceptent les conditions imposées par le ministre des Travaux Publics au sujet de la reprise du dragage requis dans le bassin de marée à condition que le certificat de l'ingénieur concernant le montant qui leur est dû émane tous les mois. (Imprimée à la page 983 de la preuve.)
J16	3 sept. '85.	CONTRAT entre les commissaires du havre de Québec et Larkin, Connolly et Cie pour la continuation du dragage du bassin de marée. (Voir page 983 de la preuve.)
K16	21 août '85.	LETTRE du secrétaire du ministère des Travaux Publics au secrétaire de la Commission du havre l'informant que la déclaration faite par l'honorable Thos. McGreevy au sujet du dragage du bassin à flot est exact. (Imprimée à la page 983 de la preuve.)
L16	23 déc. '89.	RÉPONSE spéciale du défendeur aux articulations de faits dans l'affaire McGreevy vs McGreevy.
M16	1884	ÉTAT des sommes à payer sur le montant de \$84,000, reçues par l'honorable Thos. McGreevy en 1884. (Voir page 1041 de la preuve.)
N16	1884	ÉTAT montrant comment la somme de \$18,462.55 fut appropriée pour satisfaire au jugement dans l'affaire McCarron et Cameron en 1884. (Voir page 1041 de la preuve.)
O16	6 juillet '88.	LETTRE de Ch. Baillairgé à Larkin, Connolly et Cie disant en réponse à leur lettre du 5 du courant que la profondeur requise au niveau de la rue Ramsay du niveau de la surface au commencement du dessous de l'égoût devrait être d'au moins 15 pieds. (Imprimée à la page 1048 de la preuve.)
P16	2 février '91.	BREF ET DÉCLARATION (copie) re Georges Beaucage vs l'honorable Thos. McGreevy. (Voir à la page 1052 de la preuve.)
Q16	7 janv. '91.	LETTRE de J. L. Archambault à George Beaucage l'informant qu'il a reçu une lettre de l'avocat de M. McGreevy qu'il désire lui communiquer. (Imprimée à la page 1053 de la preuve.)
R16	3 février '91.	LETTRE de J. L. Archambault à George Beaucage disant qu'il a obtenu toutes les informations nécessaires au sujet de sa réclamation contre l'honorable Thos. McGreevy et qu'il a commencé des procédures judiciaires contre lui. (Imprimée à la page 1054 de la preuve.)
S16	ÉTAT indiquant la quantité et les items du mur de traverse. (Voir page 1059 de la preuve.)
T16	ÉTAT semblable au précédent, Exhibit S16. (Voir page 1059 de la preuve.)
U16	ÉTAT semblable au précédent, Exhibit S16. (Voir page 1059 de la preuve.)
V16	16 février '91.	LETTRE OUVERTE de J. Israël Tarte à Sir Hector Langevin avec ce titre : "Avertissement à Sir Hector Langevin" publiée dans <i>Le Canadien</i> . (Imprimée à la page 1081 de la preuve.)
W16	17 février '91.	LETTRE de P. V. Valin à Sir Hector Langevin en réponse à l'Exhibit V16 précédemment produit. (Imprimée à la page 1082 de la preuve.)
X16	13 juin '87.	LETTRE de l'ingénieur en chef de la Commission du havre à St. George Boswell re proposition des entrepreneurs du mur sud de substituer la pierre de taille à la brique et au béton dans l'égoût et disant qu'il recommandera l'acceptation de leur proposition à condition qu'elle n'entraînera aucune dépense additionnelle. (Imprimée à la page 1083 de la preuve.)